



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Toulouse, le 16 septembre 2020

L'Inspectrice d'Académie –
Inspectrice Pédagogique Régionale
Education musicale et chant choral

à

Mesdames, messieurs les professeurs
d'éducation musicale et chant choral

S/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Rectorat
Inspection Pédagogique
Régionale

Objet : Lettre de rentrée 2020-2021

Affaire suivie par :
Nelly VIGNE
IA-IPR Education musicale
Téléphone
06 12 16 15 45

Chères et chers collègues,

Courriel
Nelly.vigne@ac-toulouse.fr
Adresse mail du service
ipr@ac-toulouse.fr

En propos liminaire, je vous invite à prendre connaissance de la lettre de rentrée commune aux IA-IPR de l'académie de Toulouse en suivant ce lien : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/node/496>. Il s'agit d'un encart commun à toutes les disciplines, en collège et au lycée GT pour vous accompagner sur cette rentrée.

Adresse postale :
CS 87 703
31077 Toulouse Cedex 4

Après une période de congés bienvenus, qui vous aura apporté je l'espère un repos effectif, le mois de septembre et la rentrée nous mobilisent à nouveau pour mettre en place l'année scolaire qui s'ouvre.

Adresse physique :
75, rue Saint Roch
31400 Toulouse

Cette reprise d'activité annuelle s'inscrit en 2020 dans le contexte très spécifique de la pandémie de covid 19. Le respect des mesures sanitaires qui s'imposent désormais rigoureusement, exige de la part de chaque usager de l'Ecole des efforts tout à fait inhabituels. Nous ne savons pas combien de temps nous devons les soutenir, mais ce que nous savons c'est que l'être humain possède heureusement des facultés d'adaptation pour chercher des réponses aux défis et atteindre tôt ou tard les objectifs qu'il se fixe. Ayons confiance en cette capacité dont nous détenons tous une petite part et grâce à laquelle chacun peut dépasser les difficultés.

La priorité de cette rentrée est de protéger la santé des élèves et des personnels avec le souci d'établir un cadre serein propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

Dans cet objectif, le Ministère a apporté les premiers éléments de réponse aux interrogations légitimes qui sont les vôtres pour cette rentrée. Une fiche spécifique à notre discipline a été publiée :

- [Repères pour l'éducation musicale, les pratiques vocales et le chant choral en contexte COVID](#)

Des éléments complémentaires sur l'usage des instruments en classe sont à venir. S'ils n'étaient pas publiés sur Eduscol, je vous les communiquerai par mail très prochainement.

Ne doutons pas de la reconnaissance réitérée de notre communauté nationale à l'égard du corps enseignant qui œuvre quel que soit le contexte pour transmettre des savoirs, éduquer, rassurer, encadrer et accompagner les jeunes vers leur épanouissement. Ainsi, la situation marquée depuis ces derniers mois, par l'enseignement à distance puis un retour en classe inhabituel, n'a pas éteint la foi qui vous anime et cela s'est vu en tout milieu. Le lien enseignants-élèves-parents a été admirablement maintenu. Un grand remerciement pour votre forte mobilisation à maintenir ce lien, pour votre inventivité pédagogique, pour votre habileté et votre persévérance, notamment en regard des outils numériques à investir. Les efforts sont maintenant à poursuivre dans le contexte particulier actuel. Je sais qu'ils le seront. A ce propos, je salue ici les marques de votre détermination : le port du masque n'aura pas empêché qu'en certains établissements, la rentrée s'accomplisse en musique, instaurant ainsi un accueil joyeux et chaleureux bienvenu, en dépit de l'inconfort subi.

A l'occasion de cette rentrée, il m'est agréable d'accueillir tous celles et ceux qui viennent de rejoindre notre académie et de féliciter les lauréat(e)s des concours. Un grand merci aux professeurs tuteurs, formateurs et autres collègues qui de près comme de loin, par la qualité de leur écoute et de leurs conseils, participent à la réussite de leur fondatrice première année d'exercice.

La circulaire de rentrée cible des objectifs prioritaires. Les points ci-dessous sont particulièrement intéressants à éclairer à la lumière de notre discipline :

- **Consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée.**

La période de confinement, puis de déconfinement a pu fragiliser les acquis de certains élèves. La diversité des situations personnelles a naturellement induit des écarts d'apprentissage encore plus importants que dans un contexte scolaire régulier. Il convient de tenir compte de cette hétérogénéité accrue et de commencer l'année par une phase d'observation au sein d'apprentissages simples. Les premières semaines de classe seront consacrées à donner les repères et les bases nécessaires, permettant aux élèves de poursuivre leur année avec confiance.

Un regard attentif sera porté sur les **élèves à besoins particuliers**, en équipe, afin de contribuer à la réussite de **l'inclusion scolaire**.

Ainsi, l'accompagnement personnalisé de l'élève, en classe comme au sein de dispositifs spécifiques en collège (Devoirs Faits) ou lycée, demandera une implication renforcée au cours de cette rentrée

- **Poursuivre l'élévation générale du niveau et mieux préparer les élèves à la poursuite d'études :**

- **Renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux** (lire dire écrire compter et respecter autrui)
- **Développer les compétences orales des élèves**

La maîtrise de l'expression orale est une compétence fondamentale pour la réussite de la vie personnelle et professionnelle. Les études -il est simple de le comprendre- révèlent qu'un jeune maîtrisant mal cette compétence aura beaucoup moins de facilités à prendre part à la vie sociale et économique. C'est pourquoi un oral au DNB a été conservé, une demi-heure d'éloquence en 3^{ème} est mise en place dans un nombre croissant de collèges, une présentation orale du chef d'œuvre en voie professionnelle est instaurée et un Grand Oral fera partie des nouvelles épreuves au baccalauréat en fin d'année. Au collège, comme au lycée GT et au lycée professionnel, une épreuve orale est donc préparée. La compétence orale fait l'objet d'un travail identifié, valorisé et d'une évaluation régulière dans le cadre des différents enseignements.

Dans cet objectif, l'enseignement de la musique est susceptible de développer cette compétence orale au sein de multiples activités. Des exercices identifiés, explicités et réguliers autour de la voix parlée -débit, respiration, articulation, intensité, tonalité- des

appuis physiques -posture du corps, de la tête, pose du regard- de la formulation -syntaxe, richesse du vocabulaire- seront essentiels pour progresser. Par ailleurs, encourager et valoriser explicitement la récurrence des prises de parole contribuera à développer sensiblement la confiance en soi et la maîtrise du trac. Le chapitre sur la formation continue présente, un peu plus loin, les actions de formation qui seront mises en place à l'attention des enseignants dans notre académie autour de cette compétence orale.

3/5

- **Développer et certifier les compétences numériques des élèves**

La continuité pédagogique installée pendant la période de confinement a engagé fortement les élèves à développer leur maîtrise des outils numériques et à tirer parti des opportunités qu'ils offrent. Cette dynamique est poursuivie afin de valoriser ces acquis dont l'autonomie sort gagnante.

La généralisation du dispositif Pix dans les collèges et lycées, l'introduction d'une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3^{ème} et de terminale accompagnent cette dynamique.

Côté enseignant, je vous invite à continuer à expérimenter ces outils pour renforcer votre action pédagogique. Des journées de formation disciplinaires et/ou transversales sont proposées au P.A.F.

Notre Interlocuteur Au Numérique ([I.A.N](#)) se tient également à votre disposition pour vous guider dans la prise en main des outils numériques, lesquels sont parties prenantes mais non exclusive des pédagogies actives et ludiques, de la diversification et de la différenciation des apprentissages.

- **Accroître la place des arts et de la culture**

La circulaire de rentrée 2020 indique dans son propos introductif une place prioritaire du sport, de la culture et des disciplines artistiques dans la vie de l'élève au cours de cette année 2020-2021.

Plus loin, est ajouté : « Les arts et la culture sont essentiels à la formation de l'esprit et au développement de la sensibilité des élèves ». En ce sens, l'éducation musicale, adossée le plus souvent possible à l'histoire des arts, permet de répondre à cette priorité en lien avec d'autres disciplines mais également par le biais de projets éducatifs avec les acteurs culturels et les structures artistiques de proximité. L'enseignement obligatoire et l'enseignement facultatif de chant choral au collège, l'enseignement optionnel et de spécialité en lycée, la série S2TMD, les dispositifs CHAM et orchestre à l'école, l'éclairage marqué sur la rentrée en musique contribuent à valoriser l'action déterminante de la musique au sein du parcours de formation global de l'élève et irriguent le parcours d'éducation artistique et culturelle.

A nos côtés, l'action culturelle joue un rôle incontournable à l'échelle académique. La politique ministérielle volontariste de 100% d'EAC est relayée sur notre territoire par un champ d'actions fécond autour de cinq priorités nationales : lire, chanter, regarder, s'exprimer à l'oral, développer son esprit critique.

Pour vous aider à concevoir des projets, à inscrire vos classes dans des dispositifs proposés par la DAAC, je vous invite à consulter régulièrement le site de la [DAAC](#) et à prendre contact avec [Christelle Zucchetto](#), chargée de mission musique.

Si le **chant choral** a pâti l'an dernier du confinement, les admirables expériences de chœur virtuel qui ont fleuri à la faveur de collègues aventureux et opiniâtres sont des témoignages remarquables de la vitalité de cet enseignement facultatif. L'année qui s'ouvre, sera, nous l'espérons tous, une année plus favorable. Le port du masque demande évidemment quelques aménagements et un choix de répertoire adapté ; toutefois, il ne saurait avoir raison de la forte motivation de nos choristes. Ainsi, je vous encourage à commencer les apprentissages avec prudence mais avec confiance. Dans la mesure où nous n'avons aucune visibilité sur l'évolution de la crise sanitaire, il sera opportun de prévoir des projets modulables et d'envisager différents scénarii.

L'Association Régionale de Développement des Ensembles Musicaux Scolaires. [L'A.R.D.E.M.U.S](#) est portée depuis de nombreuses années par quelques enseignants dévoués ainsi que des [coordonnateurs départementaux](#) pour le chant choral. Toutes ces personnes que je remercie vivement, sont porteuses de ressources précieuses pour vous aider dans vos projets. Leurs coordonnées sont sur [notre site](#).

Les nouveaux enseignements en lycée :

Les objectifs du nouveau lycée général sont d'accompagner un jeune vers ce qu'il est vraiment, vers ce qui correspond à ses talents, ses aspirations et ce qui compte vraiment pour lui. Ainsi, le parcours de formation en lycée ne répond plus à une logique de filière mais à une logique de parcours de réussite au cœur duquel se situe le projet personnel de l'élève. Le parcours est évolutif, il converge vers une spécialisation progressive sur les trois années permettant ainsi à l'élève de mûrir et d'affiner progressivement ses choix.

Relativement à l'enseignement de la musique, la continuité avec l'enseignement au collège est renforcée, qu'il s'agisse de l'enseignement optionnel comme de l'enseignement de spécialité. En effet, les [programmes](#) reprennent et approfondissent les compétences qui structurent les programmes des cycles 3 et 4 et placent les projets collectifs à l'origine de nombreuses situations pédagogiques.

A partir des compétences visées, l'enseignant investit [les champs de questionnement](#) et les mobilise dans un cadre programmatique souple permettant dans chaque lycée de prendre en compte les attentes et besoins des élèves dont les profils sont particulièrement diversifiés. Les enseignements peuvent aisément s'enrichir de dynamiques interdisciplinaires -à la faveur de la richesse des combinaisons de spécialités réunies au sein de la classe- comme de ressources partenariales apportées par l'environnement culturel de proximité.

En s'impliquant au sein d'une option ou d'un enseignement de spécialité musique, l'élève choisit de colorer son parcours d'une dimension artistique au service de ses aspirations, de sa sensibilité mais aussi au service des savoirs et compétences fondamentales en vue d'une poursuite d'études dans le supérieur. A ce titre, le travail sur la confiance en soi, la concentration, l'autonomie, la capacité à travailler en équipe, la maîtrise de l'expression orale, la conduite d'un projet, la créativité... construit [des aptitudes transversales et transférables](#) absolument essentielles.

Quelques textes officiels :

- Epreuve du Grand Oral et épreuve de l'enseignement de spécialité « arts », terminale - Bac général : [BO n°2 du 13 février 2020](#)
- Des [sujets zéro](#) sont publiés à la fois pour le bac général spécialité Musique et pour le bac technologique série Science et technique du théâtre, de la musique et de la danse S2TMD
- Ressources d'accompagnement sur les programmes et les épreuves de musique en lycée GT : <https://eduscol.education.fr/cid144164/musique-bac-2021.html#lien2>

La Formation continue :

Au-delà des trois axes du projet académique 2019-2022 : « garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux », « préparer les élèves à leur avenir » et « faire vivre une intelligence collective », le plan académique de formation offre la possibilité d'approfondir des pratiques professionnelles, de partager les expériences, de faciliter enfin une évolution professionnelle souhaitée. Ainsi, vous est-il possible d'accéder autant à des formations disciplinaires et qu'à des formations transversales. La campagne d'inscription au [PAF](#) se termine le 17 septembre.

Notre Institution accorde une place importante à la formation continue des enseignants. La compétence à se former s'inscrit explicitement dans le [référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation](#). Il s'agit de la quatorzième compétence intitulée : « S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel »

Elle se décline en plusieurs axes :

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

- Réfléchir sur sa pratique -seul et entre pairs- et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Cette compétence correspond également à l'un des onze Items observés au sein de la grille d'évaluation du PPCR.

5/5

Par ailleurs les Ateliers Pédagogiques Inter Établissements, lieux d'un travail collectif pour des personnels d'une même discipline ou occupant la même fonction, favorisent le partage d'expériences entre pairs pour accompagner le développement des compétences professionnelles de chacun. Il serait opportun que notre discipline bénéficie plus pleinement de ce dispositif d'auto-formation qui contribue à rompre l'isolement de l'enseignant d'éducation musicale, généralement seul dans leur établissement. Je vous invite à vous rapprocher de votre chef d'établissement ou de moi-même, si vous êtes intéressé(e).

A propos du lien entre les enseignants, si ce n'est déjà fait, vous avez la possibilité de vous inscrire sur [la liste Twitter d'échanges et de collaboration](#) des professeurs d'éducation musicale de l'académie.

Des formations de bassin et Formations d'Initiative Locale en établissement sont mises en œuvre dans une logique transversale. Comme exprimé plus haut, une attention particulière sera portée cette année au développement des compétences orales des élèves, conformément aux préconisations de la circulaire de rentrée 2020. Cela se traduira par la mise en œuvre dans chacun des bassins de l'académie de Toulouse de stages de formation sur l'oral. Ces stages viseront d'abord à donner aux professeurs concernés des outils et méthodes dans la perspective du Grand Oral présenté par les lycéens en classe de terminale. Mais, à plus long terme, ils auront surtout pour visée de former les enseignants, quel que soit leur niveau d'exercice, aux caractéristiques propres de l'oral, de leur faire acquérir des gestes professionnels pertinents dans des situations didactiques et pédagogiques variées, de les aider à prendre en compte et travailler les compétences liées à l'oralité. Il s'agit d'un enjeu de formation essentiel qui contribue à l'équité scolaire et à la réussite de la vie professionnelle et personnelle. Des informations complémentaires seront données au sujet de ces formations, lors du premier trimestre, dans chacun des établissements.

Ne manquez pas la lecture [des EditoEdmus](#), Newsletters que nos deux rédacteurs prennent la peine d'élaborer et de vous envoyer périodiquement pendant l'année. Elles sont porteuses d'idées, d'actualités et de nouveautés. Vous les recevez dans vos boîtes académiques, seul et unique canal de communication vous permettant d'avoir connaissance de toutes les informations officielles. Un tutoriel est à votre disposition pour [configurer vos boîtes académiques](#), solutionner divers problèmes et les rendre opérationnelles, [sur ce lien](#). Je vous remercie d'utiliser cet outil académique en exclusivité pour la réception et l'envoi de tous vos courriels professionnels.

Soyez assurés de ma mobilisation à vos côtés. Par mail, visio, téléphone, les contacts réguliers avec vous sont toujours pour moi des temps importants. N'hésitez pas à m'écrire : nelly.vigne@ac-toulouse.fr, ou à m'appeler : 06.12.16.15.45, en tant que de besoin.

Je vous remercie pour la lecture attentive de ce courrier et vous souhaite une très belle année scolaire.

L'Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale
Education musicale et chant choral



Nelly VIGNE